



COMITE D'ENTREPRISE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE, 15 DECEMBRE 2015 ET 6 JANVIER 2016

Lieu : 6/10, rue Troyon – 92310 Sèvres.

Extrait PV In Extenso Journée du 17 novembre 2015

Composition du Comité d'Entreprise :

Direction :

Jean-Marie MAGNET, Président du CE
Thierry LE CARPENTIER, Directeur des Affaires Sociales
Amie MATHIEU-TOURE, Juriste Droit Social

Membres du Comité d'entreprise :

Titulaires		Présent	Votant	Suppléants		Présent	Votant
AMBONE Gilles	CFTC	x	x	BERGOT Gildas	CFE-CGC	-	-
BENRABAH Nacéra	CFE-CGC	x	x	CANTALOU Françoise	CFE-CGC	x	x
BONNAMY Marc	CFDT	-	-	CHOLLET Bruno	CFTC	x	x
CATHELIN Philippe	CFTC	-	-	DURAND Jean-Luc	CFDT	x	x
GAILLARD Christel	-	x	x	FIRON David	CFTC	x	x
ENGSI Victor	CFTC	x	x	GENELETTI Thierry	CFE-CGC	-	-
GUY Gilles	CGT	x	x	KRANENWITTER Richard	CGT	x	-
KLEIN Axelle	CFTC	-	-	MUEL Karine	CFTC	x	-
LOEILLOT Pierre	CFTC	x	x	NEKHLAOUI Nadia	CFE-CGC	Après-midi	-
SYLVA Matthieu	CFE-CGC	-	-	NYCKEES Sébastien	-	x	-
VALENTIN Francis	CFE-CGC	x	x	ROCH Thibault	CFTC	x	-
VALMORIN Anne-Laurence	CFE-CGC	x	x	ROUBINET Danièle	CGT/CFDT	x	-
Représentants syndicaux							
BIOT Laurence	CFE-CGC	-		DIVARET Frédéric	CFTC	x	
LAALAOUI Sana	CGT	-		LLORENS Jean-Christophe	CFDT	x	

Invité :

Didier LICHTENSTEGER.

ACTIONDG

= Actions de la Direction

Composition du Comité d'Entreprise :

Direction :

Jean-Marie MAGNET, Président du CE
 Thierry LE CARPENTIER, Directeur des Affaires Sociales
 Amie MATHIEU-TOURE, Juriste Droit Social

Membres du Comité d'entreprise :

Titulaires		Présent	Votant	Suppléants		Présent	Votant
AMBONE Gilles	CFTC	x	x	BERGOT Gildas	CFE-CGC	-	-
BENRABAH Nacéra	CFE-CGC	x	x	CANTALOU Françoise	CFE-CGC	x	-
BONNAMY Marc	CFDT	-	-	CHOLLET Bruno	CFTC	x	x
CATHELIN Philippe	CFTC	x	x	DURAND Jean-Luc	CFDT	x	x
ENGSI Victor	CFTC	-	-	FIRON David	CFTC	x	x
GAILLARD Christel	-	x	x	GENELETTI Thierry	CFE-CGC	x	-
GUY Gilles	CGT	-	-	KRANENWITTER Richard	CGT	x	x
KLEIN Axelle	CFTC	-	-	MUEL Karine	CFTC	x	-
LOEILLOT Pierre	CFTC	x	x	NEKHLAOUI Nadia	CFE-CGC	x	-
SYLVA Matthieu	CFE-CGC	x	x	NYCKEES Sébastien	-	x	-
VALENTIN Francis	CFE-CGC	x	x	ROCH Thibault	CFTC	-	-
VALMORIN Anne-Laurence	CFE-CGC	x	x	ROUBINET Danièle	CGT/CFDT	x	-
Représentants syndicaux							
BIOT Laurence	CFE-CGC	-		DIVARET Frédéric	CFTC	-	
RANNOU Jean-Christophe	CGT	x		LLORENS Jean-Christophe	CFDT	-	

Invité :

Aucun invité.

Composition du Comité d'Entreprise :

Direction :

Jean-Marie MAGNET, Président du CE
 Thierry LE CARPENTIER, Directeur des Affaires Sociales
 Amie MATHIEU-TOURE, Juriste Droit Social

Membres du Comité d'entreprise :

Titulaires		Présent	Votant	Suppléants		Présent	Votant
AMBONE Gilles	CFTC	x	x	BERGOT Gildas	CFE-CGC	x	-
BENRABAH Nacéra	CFE-CGC	x	x	CANTALOU Françoise	CFE-CGC	x	x
BONNAMY Marc	CFDT	-	-	CHOLLET Bruno	CFTC	x	x
CATHELIN Philippe	CFTC	-	-	DURAND Jean-Luc	CFDT	x	x
GAILLARD Christel	-	x	x	FIRON David	CFTC	-	-
ENCSI Victor	CFTC	-	-	GENELETTI Thierry	CFE-CGC	-	-
GUY Gilles	CGT	x	x	KRANENWITTER Richard	CGT	x	-
KLEIN Axelle	CFTC	-	-	MUEL Karine	CFTC	x	x
LOEILLOT Pierre	CFTC	-	-	NEKHLAOUI Nadia	CFE-CGC	-	-
SYLVA Matthieu	CFE-CGC	x	x	NYCKEES Sébastien	-	-	-
VALENTIN Francis	CFE-CGC	x	x	ROCH Thibault	CFTC	x	x
VALMORIN Anne-Laurence	CFE-CGC	x	x	ROUBINET Danièle	CGT/CFDT	-	-
Représentants syndicaux							
BIOT Laurence	CFE-CGC	-		DIVARET Frédéric	CFTC	-	
RANNOU Jean-Christophe	CGT	x		LLORENS Jean-Christophe	CFDT	-	

Invité :

Aucun invité.

ORDRE DU JOUR (Extrait)

1. Demande de local CE 5
2. Point d'actualité du CE (projets en cours, rendez-vous, activités du bureau, etc.) et votes du CE sur actions proposées 7
3. Point sur l'affectation de la contribution à l'effort de construction versée par l'entreprise (1 % Logement) 27
- Point d'actualité du CE (projets en cours, rendez-vous, activités du bureau, etc.) et votes du CE sur actions proposées (suite)
28
4. Procès-verbal : Approbation des procès-verbaux des réunions précédentes 35
5. Questions diverses **Erreur ! Signet non défini.**

1. Demande de local CE

Nacéra BENRABAH

Nous avons toujours eu un local CE et il a disparu lorsque nous avons déménagé sur Sèvres.

Vous nous dites qu'il n'y a pas assez de mètres carrés mais il y a des bureaux vides dans les différents étages.

L'Université AUSY dispose de 3 salles de formation, dont l'une est inoccupée à longueur d'année, sauf exceptionnellement.

Le CE demande la mise en place d'un local CE. Nous en avons besoin. Je passe mon temps à demander à Amie des salles de travail et les réunions ne peuvent pas toutes être anticipées.

Il paraît qu'il y a des mètres carrés disponibles au Troyon dans le cadre de l'extension des locaux. Quand est-ce que le CE disposera d'un local ?

Thierry LE CARPENTIER

Le fait de poser périodiquement la question ne change pas la réponse qui a déjà été apportée ici-même.

Les locaux bougent, il y a certes une extension au 6^{ème} mais à ce jour, le CE a déjà un local dans lequel il a choisi d'installer des salariés permanents. Au plan juridique, cela ne se pose donc pas comme une exigence.

Je l'entends comme un souhait qui est inscrit dans la liste des attentes, au même titre que celui des opérationnels qui demandent sans cesse des bureaux supplémentaires ou des salles de réunion.

Personne n'est propriétaire des salles de réunion, nous l'avons dit à toute l'entreprise. Une réunion réussie est une réunion programmée et bloquée par les assistantes de chaque étage.

Je me suis engagé à ce que vous disposiez de salles de réunion si vous en formulez la demande, et si possible avec un petit délai. Nous ne pouvons pas les privatiser pour l'unique usage du CE, ni pour quiconque. Nous faisons au mieux là-dessus, je sais que c'est parfois difficile.

Nous n'avons pas aujourd'hui la capacité à dégager de salle de réunion ou de bureau supplémentaire pour le CE.

Nacéra BENRABAH

La DRH Opérationnelle a-t-elle un régime particulier pour bénéficier de la salle de réunion à droite ? Celle-ci est vide à longueur d'année.

Thierry LE CARPENTIER

Nous n'allons pas raisonner de cette façon. La DRH Opérationnelle a été questionnée sur l'utilisation de ces salles.

Ce ne sont pas les salles de la DRH Opérationnelle mais des salles affectées à une utilisation particulière.

Je ne vais pas demander à la DRH Opérationnelle de se justifier, pas plus que je ne le ferai pour les locaux syndicaux.

Je ne connais pas non plus le taux d'utilisation des locaux mis à disposition en agence pour les Organisations Syndicales ou les Délégués du Personnel.

La ventilation des locaux n'est peut-être pas optimum mais elle est ce qu'elle est. Cette question a déjà été posée et tranchée concernant les salles de formation.

Jean-Luc DURAND

Qui gère ces salles de formation ?

Thierry LE CARPENTIER

Ceux qui gèrent la formation.

Jean-Luc DURAND

Une solution serait de leur demander si la salle est libre tel ou tel jour.

Thierry LE CARPENTIER

C'est à eux que nous avons demandé.

Jean-Luc DURAND

Elle pourrait accueillir 98 % des réunions.

Nacéra BENRABAH

Il y a un autre problème. Nous n'avons pas accès aux outils ni au calendrier de réservation.

Amie MATHIEU TOURE

Seules les assistantes, et moi-même, peuvent y accéder.

Nacéra BENRABAH

Pouvons-nous être ajoutés ?

Thierry LE CARPENTIER

Je ne pense pas. Vous n'avez pas besoin d'avoir l'accès à l'outil de réservation. Nous vous demandons simplement de faire la demande et des personnes sont là pour ça. Moins il y a de monde pour gérer un dispositif mieux c'est.

A mon avis, aujourd'hui il y en a trop. Je pense qu'il serait plus efficace que cela soit géré par 1 ou 2 personnes. Cela éviterait quelques soucis.

Nacéra BENRABAH

Je reviendrai à la charge, je n'ai pas dit mon dernier mot.

Je rappelle que l'accès ascenseurs sur une autre aile est bloqué par une armoire qui peut se déplacer très facilement. Cela pose donc la question de la sécurité des locaux du CE et des archives entreposées à l'intérieur.

Thierry LE CARPENTIER

Avez-vous interrogé les Services Généraux sur ce sujet ?

Nacéra BENRABAH

Non.

Thierry LE CARPENTIER

Je vous invite à le faire. Ce sont les gardiens de la maison. Ils sont en contact avec le bailleur.

La question que vous évoquez porte sur un accès entre l'intérieur des locaux que nous louons et l'extérieur. Je ne sais pas trop nous pouvons gérer cela matériellement. Il faut peut-être condamner cette issue. Il y a peut-être des contre-indications. Il faut voir avec eux.

Nacéra BENRABAH

Nous pouvons sortir, l'évacuation est possible, mais des personnes peuvent entrer.

Jean-Luc DURAND

J'ai fait l'essai en mettant un fauteuil pour bloquer la porte. C'est très dangereux, tout le monde peut accéder. J'ai déjà soulevé le problème.

Nacéra BENRABAH

Le fait de badger devant n'est pas la solution.

Gilles AMBONE

A partir du moment où l'ascenseur permet d'accéder directement à l'étage, que les portes soient fermées ou non, cela ne change rien.

Jean-Marie MAGNET

Posez la question aux Services Généraux.

Nacéra BENRABAH

J'ai noté mais les travaux vont coûter cher.

Jean-Luc DURAND

S'ils ont mis l'armoire c'est qu'ils ne pouvaient pas fermer la porte. C'est ce que j'ai cru comprendre.

2. Point d'actualité du CE (projets en cours, rendez-vous, activités du bureau, etc.) et votes du CE sur actions proposées

Nacéra BENRABAH

M. MAGNET, avez-vous reçu les tableaux que je vous ai envoyés ce matin. Il s'agit de documents qui ne sont pas encore finalisés.

Jean-Marie MAGNET

Oui, mais je ne les ai pas lus.

(Distribution en séance d'une copie papier aux membres du CE et lecture pendant la séance pendant une dizaine de minutes.)

Jean-Marie MAGNET

Prof Express : Qu'est-ce que c'est ?

Nacéra BENRABAH

Il s'agit d'un contrat de 11 000€ qui a été signé sous l'ancienne mandature et qui correspond à du soutien scolaire.

Ce contrat nous lie pendant 3 ans et j'essaie de le casser. A ce jour, 17 personnes seulement ont bénéficié de ce contrat pour 152 heures de soutien, ce qui est cher. De plus, les salariés ne sont pas au courant de l'existence de ce contrat.

Meyclub est un contrat de 3 ans également signé par la mandature précédente.

Solutia correspond à une aide juridique assistance et protection.

Jean-Luc DURAND

L'aide aux enfants n'est pas intéressante. Cela ne fonctionne pas certes, mais nous ne pouvons pas le deviner.

Nacéra BENRABAH

On ne signe pas un contrat de 3 ans lorsque l'on ne sait pas.

Jean-Luc DURAND

Nous allons voir ce que vous allez faire.

Nacéra BENRABAH

Je ne signerai sûrement pas un contrat de 3 ans ; ce sera un an maximum pour voir, et je n'engage pas un contrat au moment des élections.

Jean-Marie MAGNET

A quelle date correspondent les chiffres 2015 ?

Nacéra BENRABAH

Au 11 décembre. La balance a été demandée à Danièle mais tout n'est peut-être pas rentré comptablement.

Danièle ROUBINET

Sur 2014 les chiffres correspondent à l'année entière et sur 2015, à 11 mois. Certains points seront à ajouter mais cela restera marginal.

Jean-Marie MAGNET

Les chiffres obtenus sur les activités correspondent-ils à vos attentes ?

Nacéra BENRABAH

Il s'agit d'un état des lieux de la consommation du CE basé sur les décisions de l'ancienne mandature. Nous n'avons pas souhaité modifier les règles en cours d'année pour ne pas perturber les salariés.

Jean-Marie MAGNET

Le Noël des enfants correspond-il à l'ancienne mandature ?

Nacéra BENRABAH

Oui, il s'agit du reliquat des cadeaux distribués en décembre 2014.

Jean-Marie MAGNET

Tous ces chiffres correspondent donc aux décisions de l'ancienne mandature ?

Nacéra BENRABAH

Oui, sauf les chèques-vacances que nous allons aborder.

Jean-Marie MAGNET

A quoi correspond Détente/Santé en 2014 ?

Nacéra BENRABAH

Des billets Calicéo.

Danièle ROUBINET

Il s'agit de journées de détente dans ces centres de remise en forme (Lyon, Toulouse, Nantes et Bordeaux).

Jean-Luc DURAND

C'est très apprécié à Toulouse.

Nacéra BENRABAH

Veillez ouvrir la page cinéma.

C'est un poste très important du budget du CE et les chiffres sont arrêtés en juillet 2015. Nous n'avons pas encore tous les chiffres de l'année. Nous sommes à peu près à 100 000 € de subventions de tickets de cinéma.

Le document montre les tarifs qui étaient appliqués sur les achats et l'on voit que l'abonnement payé à Meyclub ne sert pas à l'ensemble des salariés. Le site est exclusivement destiné au rachat des billets par le CE. Seulement, ce site vend les billets beaucoup plus chers qu'ailleurs.

Les chiffres montrent l'économie que nous aurions pu réaliser en regardant les tarifs des fournisseurs, notamment (UGC, Pathé, etc.). Cela représente environ 20 000 € et je trouve dommage d'avoir négligé cela.

Cela permet d'illustrer le travail du CE pour trouver de meilleurs tarifs et pour optimiser la volumétrie des commandes à différentes période afin de servir au mieux les intérêts des salariés sont servis au mieux. Je rappelle que l'argent du CE est confié aux élus pour un temps donné. C'est l'argent des salariés, à nous donc d'en faire bon usage.

Ces données montrent des erreurs de gestion. En effet, n'importe qui pouvait demander n'importe quelle enseigne et un tarif était donné, décidé par le trésorier en place à l'époque. Le tableau intègre une colonne dédiée au nombre de salariés concernés et sur le Majestic par exemple, l'on constate que cela concerne 1 salarié, pour des tickets achetés 9€ et revendus 2€.

J'attire votre attention sur l'importance de l'utilisation des tickets de cinéma qui sont à 4 €. Notre CE propose les tickets les moins chers de France. Même EDF, le plus gros CE de France, les vend à 4,50€. Cela crée un appel d'air énorme. Les salariés nous le disent. Même si leur conjoint a aussi un CE, ils préféreraient prendre les tickets chez AUSY en raison du prix. Pourtant, notre CE n'a pas le budget du CE d'EDF.

Jean-Luc DURAND

Lorsque vous avez repris le CE, était-il en déficit ?

Nacéra BENRABAH

Les subventions n'étaient même pas payées au CE en temps et en heure.

Francis VALENTIN

En trésorerie, le CE n'était pas en déficit.

En revanche, nous avons repris le CE en juin 2015 mais il n'y a pas eu de clôture comptable en 2014. Nous ne savons donc pas si nous avons un déficit budgétaire. Nous sommes en train de revoir l'implémentation des salaires et de finaliser les comptes 2014 et 2015.

Nacéra BENRABAH

Il y a eu de mauvaises affectations des salaires sur le budget Fonctionnement pour des salariés du CE qui travaillent exclusivement sur la billetterie, ce qui est illégal. Jusqu'à maintenant, la mandature s'en tirait mais les affectations budgétaires étaient inadaptées, les salaires de la billetterie étaient pris sur le budget Fonctionnement. Tout est à revoir.

Nous allons prendre un cabinet. Nous sommes obligés, par la loi du 1^{er} janvier 2015, de faire valider nos comptes par un expert-comptable. C'est très strict, nous n'avons plus le droit de faire des petits arrangements. Ce n'est plus possible.

Par ailleurs, aucune règle n'existe aujourd'hui. Il n'y a aucun contrôle, c'est seulement du déclaratif. Pour être ayant droit, il ne faut aucun justificatif. 100 000 € de subventions vont au cinéma à cause du manque de règles et d'abus de certains salariés. De plus, nous constatons qu'énormément de salariés ne profitent pas du CE. Certains en profitent raisonnablement. Une quantité non négligeable de salariés profitent beaucoup du CE, avec des subventions allant jusqu'à 1 500 €. C'est ce qui nous a été rapporté par l'URSSAF.

Dans un souci d'équité, il faut rappeler que les bénéficiaires du CE sont d'abord les salariés. Aujourd'hui, les ayants droit conjoints et enfants dépassent largement les effectifs des salariés. Nous sommes l'un des rares CE à appliquer les mêmes règles aux ayants droit qu'aux salariés. Aujourd'hui, une famille de 4 personnes a droit à 16 tickets de cinéma par mois, subventionnés par le CE. Dans la majorité des autres CE, les subventions vont aux salariés. Seulement quelques CE subventionnent les enfants. Il y a donc des mesures à prendre pour éviter les dérives et faire d'autres activités. Les salariés nous ont élus pour lancer des projets fédérateurs au sein de l'entreprise.

Jean-Luc DURAND

Sur le Majestic tu soulignes que la place est achetée 9€ et revendue 2€, soit une subvention de 7€.

Sur une place Gaumont achetée à 11€ et revendue à 4€, la subvention est également de 7€.

Nacéra BENRABAH

Je ne compare pas 10 000 et 28 tickets. J'utilisais l'exemple du Majestic pour montrer qu'il y avait des tarifs arbitraires, non décidés par le CE. Cela fait plus de 10 ans que les tarifs du CE sont à 4 €. Je vous invite à regarder comment le prix des places de cinéma a évolué depuis.

Jean-Luc DURAND

Au Majestic on y passe des bons films.

Richard KRANENWITTER

Le CE gagne-t-il de l'argent sur le cinéma Utopia ?

Françoise CANTALOU

Il y a une erreur sur le document, le prix de vente est de 2 €.

Nacéra BENRABAH

Nous ne gagnons pas d'argent, nous ne vendons pas plus cher que nous achetons.

Thierry LE CARPENTIER

Avez-vous des propositions à faire au CE par rapport à ça ? Que chacun s'exprime, mais il faut aussi que nous avançons. Pour l'instant, nous ne sommes que sur des constats et sur du passé.

Nacéra BENRABAH

Ce n'est pas avant, c'est la consommation. Nous allons devoir payer 100 000 € pour le cinéma.

Christel GAILLARD

Quelle est la moyenne des consommations ? J'ai entendu tout à l'heure que certains avaient une consommation de 1500 € par an. Ça me rappelle une intervention de Gilles AMBONE qui avait dit qu'il allait réclamer 3 millions d'euros à l'entreprise pour compenser les trous. Cela me paraît complètement aberrant. Quelle est la moyenne, quel est l'écart-type des consommations ? Ce sont des données plus intéressantes.

Nacéra BENRABAH

Je n'ai pas encore eu le temps de faire ces analyses-là.

Christel GAILLARD

Comment peux-tu faire des propositions sans faire ces analyses ? Cela m'interpelle.

Gilles AMBONE

Les propos sont détournés, et il faut prendre le problème autrement. La question n'est pas quelle est la consommation, mais quelle pourrait être la consommation et l'impact qu'elle aurait. Je disais que si tous les salariés consommaient comme le salarié qui consomme le plus, il faudrait 3 millions d'euros. Ils sont en droit de consommer de cette manière et le CE serait coulé.

Pouvons-nous risquer de ne pas avoir de CE pendant 10 ans ? Je réponds que non, nous ne pouvons pas faire peser ce risque financier sur le CE AUSY.

En effet, il faut que le CE soit équitable. Chacun doit avoir la possibilité d'atteindre le même niveau de consommation, même si chacun choisit de consommer ou non.

Si chacun consomme au maximum, il ne faut pas que nous nous retrouvions en cessation de paiement. C'est de l'économie d'entreprise, bien que le CE ne soit pas une entreprise. Notre objectif n'est pas d'être rentable, de croître. Nous n'avons pas autant de contraintes qu'AUSY car nous ne sommes pas en concurrence avec d'autres CE. Personne ne vient démarcher nos salariés pour les attirer.

La question qui se pose, c'est si le CE peut survivre si tous les salariés consomment. Il faut adapter cela.

Thierry LE CARPENTIER

Quelle est la proposition du bureau pour réguler ce budget cinéma ?

Nacéra BENRABAH

Proposition : faire passer le prix du ticket à 4,5 €, supprimer le droit à 4 tickets par mois aux ayants droit et passer à 6 tickets subventionnés par mois pour les salariés.

Proposition : étendre la période de validité des tickets à 3 mois glissants.

Une étude sera faite sur 3 mois glissants. Cela pourrait peut-être permettre d'optimiser les commandes par périodes. Il y a en effet des promotions UGC intéressantes au moment du festival de Cannes par exemple. Nous ferions donc une gestion périodique des commandes pour obtenir des places moins chères et adapter les dates de validité à l'utilisation.

Selon la règle du 3 mois glissants, si vous n'avez pas acheté de tickets pendant 3 mois, vous pourrez acheter 18 tickets d'un seul coup. Cela dépendra aussi de conditions d'ancienneté. Nous pourrions avoir une certaine tolérance sur ces aspects.

Jean-Luc DURAND

Combien de tickets l'ayant droit pourra-t-il avoir étant donné que cela ne coûtera rien au CE ?

Francis VALENTIN

Il pourra en avoir autant qu'il le veut en prix CE mais ils ne seront pas subventionnés.

Nacéra BENRABAH

Les salariés qui ne sont pas au siège ne pensent pas forcément à commander les tickets 2 semaines à l'avance.

Proposition : mettre en place une plateforme d'e-tickets UGC et Pathé disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Nous pourrions négocier de très bons tarifs en commandant suffisamment. Nous pourrions avoir des tickets UGC à 6,10 € par exemple. Nous pourrions alors commander au-delà du quota subventionné au tarif de groupe. Cela reste un prix acceptable, sachant que les tickets de cinéma sont à 11 ou 12 €.

Jean-Luc DURAND

Je tiens à préciser que les tarifs UGC par Meyclub et en direct étaient les mêmes. C'est pour cela que nous n'avons pas cherché. Par contre, il y avait une différence pour les autres. Nous aurions peut-être dû regarder cela de plus près.

Francis VALENTIN

Ce n'est plus vrai aujourd'hui.

Gilles AMBONE

Aujourd'hui, nous pouvons optimiser et avancer.

Nacéra BENRABAH

Si nous restons au même niveau de consommation sans mettre des règles, cela n'ira pas.

Jean-Luc DURAND

Nous avons une démarche différente. Nous avons demandé une augmentation à la Direction. Nous l'avons obtenue il y a 2 ans pour les loisirs.

Nacéra BENRABAH

Non, vous n'avez rien obtenu. Auparavant, il n'y avait que des salariés détachés. Pour les ASC, les salaires sont imputés sur le Fonctionnement. Vous avez peut-être demandé une augmentation, mais il a fallu payer des salaires. Au final, vous n'avez donc rien obtenu et il y a moins de budget qu'avant l'embauche du salarié.

Francis VALENTIN

Avez-vous obtenu une augmentation de 0.26 % ou de 0,28 % ?

Karine MUEL

Oui, cela a augmenté de 0,14 et 0,14, la moitié la première année et l'autre moitié l'année suivante.

Christel GAILLARD

Je n'ai jamais rien vu là-dessus, je ne sais même pas quand c'est arrivé. J'ai toujours été frustré que les syndicats négocient le budget du CE. Cela ne me paraît pas normal.

Jean-Luc DURAND

Ça a été acté en NAO.

David FIRON

Combien ont fait économiser les 0.50cts au CE par an ?

Francis VALENTIN

L'objectif n'est pas d'aller dans le détail mais de donner des propositions budgétaires globales qui seront ensuite détaillées.

Nacéra BENRABAH

Les propositions ne sortent pas de nulle part. Elles ont été réfléchies.

Thierry LE CARPENTIER

Je pensais que le bureau avait des propositions concrètes. Nous avons parlé du cinéma, mais surtout de constats passés sans parler des autres postes, alors que l'heure tourne.

Nacéra BENRABAH

Proposition : supprimer les chèques-cadeaux des enfants pour Noël et mise en place d'un chèque-vacances pour tous les salariés ayant un an d'ancienneté

Situation actuelle : un chèque-lire de 25 € par enfant. Plus de 60 % salariés n'ont pas d'enfants et n'avaient donc jamais de chèques-cadeaux. Cela nous a paru inéquitable au regard de la démographie de la société.

Notre budget est assez restreint puisque nous disposons de 314 000 € pour 4 000 salariés. Nous ne faisons pas de différence entre les entrées et les sorties, nous gérons 4 000 salariés sur l'année et tous les ayants droits. Les chiffres des effectifs d'AUSY sont une photographie à un instant T mais sont minimisés par rapport au suivi que fait le CE.

Nous voulons faire un geste pour améliorer le pouvoir d'achat des bas salaires. Nous aimerions donc donner un chèque de 25 € aux cadres, de 35 € aux TAM et de 45 € aux employés, ce qui correspond à un budget d'environ 68 000 €. Nous devons regarder si les salariés des filiales ont bien contribué au budget et ont un an d'ancienneté.

Pourquoi faire des chèques-vacances et pas des chèques-cadeaux ? Les salariés demandent des chèques-vacances, car les chèques-cadeaux sont liés à des enseignes.

Les chèques-vacances sont valables 3 ans, repris si abîmés, et permettent d'acheter à la billetterie. C'est donc un moyen de subventionner légalement les enfants.

Proposition : allouer un budget de décoration de 150 € à toutes les agences.

Le bureau propose également un budget décoration de 150 € à toutes les agences, sauf exception. Toulouse a eu un budget de 2x150 au vu des effectifs. Sèvres et Troyon ont bénéficié de 450 €. Ce budget sert à acheter des sapins, des décorations et des friandises pour les salariés de l'agence. Malheureusement, notre budget ne permet pas de faire cela sur tous les sites où il y a des salariés AUSY. Les élus CE présents sur les agences pourraient s'en occuper et là où il n'y a pas, les assistantes pourraient s'occuper de réceptionner les éléments ou de faire la commande pour le CE avec le budget. Les assistantes qui auront contribué seront récompensées par des tickets de cinéma. Nous n'avons pas encore décidé du nombre, mais le geste nous paraît équitable car on leur demande du travail supplémentaire.

Christel GAILLARD

Il me semble que personne n'a eu l'information à Lille. Il m'a été dit qu'ils n'avaient pas de sapins.

Nacéra BENRABAH

Si certains ne sont pas informés, c'est qu'ils n'étaient pas là lorsque nous les avons appelés. Je prends note de cette information. Je n'ai pas non plus de retour de Valbonne.

Karine MUEL

J'avais eu un contact avec un élu qui s'était dit d'accord pour aller chercher un sapin. Nous n'arrivons pas à les joindre, apparemment.

Nacéra BENRABAH

Ce sont des petits budgets. Un sapin coûte 47€, et la livraison coûte une vingtaine d'euros. Il serait donc mieux de trouver des bonnes volontés. Moi je suis allée faire les courses pour éviter les frais de livraison.

Christel GAILLARD

Cela a été fait n'importe comment. A Strasbourg, il a été acheté pour 150 € de chocolats. Au contraire, à Orléans, seulement 10 € de chocolats ont été achetés car ils pensaient qu'il fallait acheter des sapins. Je pense donc qu'un écrit aurait été mieux qu'un coup de téléphone. Les salariés d'Orléans se sentent un peu floués. Il faudrait dire ce qu'il faut acheter aux personnes qui doivent faire des courses.

Francis VALENTIN

Dans certaines agences, la DRH Opérationnelle avait déjà acheté des sapins. A Aix, l'arbre de Noël était prévu le 9 décembre. Notre façon de faire n'est pas parfaite, mais nous essayons de faire des choses. Il semble que la DRH Opérationnelle ait un budget pour ça, que nous accueillerions volontiers.

Jean-Luc DURAND

Il y a également la galette des rois.

Nacéra BENRABAH

La première assistante que nous avons appelée était à Orléans. Bruno n'était pas à la réunion de travail.

AUSY

La réunion du 3 décembre a été annulée, mais nous sommes passés à l'action. Nous n'allions pas attendre le CE d'aujourd'hui pour appeler les assistantes, et leur demander d'acheter un sapin alors que tout le monde est en congé. C'est pour cela que j'étais contre la suppression de la réunion du 3 décembre.

Le budget décidé en réunion de travail, et non seulement par le bureau, devait être alloué à un arbre de Noël et à la décoration. Nous avons arrondi à 150 € pour les friandises.

Des salariés à Strasbourg m'ont signalé qu'il y avait très peu de salariés en agence. Si nous avions acheté un sapin, les salariés n'auraient même pas pu en profiter. Ils nous ont donc proposé de faire un sapin en chocolat. Ils sont donc allés voir un confiseur. Ils ont un effectif de 40. Ils ont réfléchi à une manière de faire profiter le budget à tous, d'être équitables. Ils se sont aperçus que beaucoup de salariés ne passeraient pas entre Noël et le jour de l'an. Ils ont donc proposé de cumuler le sapin en chocolat avec la galette en début d'année. Les boîtes seraient donc remises aux salariés à ce moment-là pour que tout le monde en profite.

Lorsque nous avons appelé Orléans, nous n'étions pas dans cette dynamique. Nous avons laissé une certaine liberté aux assistantes pour faire au mieux pour les salariés. Nous ne voulions pas imposer les choses. A Lyon, j'ai fait le tour du bureau en demandant quelles friandises les personnes aimaient. Je suis ensuite allée acheter ce qu'ils aimaient. Chacun a donc fait comme il a voulu avec le budget.

Christel GAILLARD

Il serait équitable de réallouer un budget à Orléans pour qu'ils puissent acheter des friandises. D'après la facture, ils n'ont acheté que pour 10 € de chocolats pour 140€ de sapin et de décoration.

Matthieu SYLVA

Les personnes à Nantes ont trouvé des sapins et décorations pour 9,80 € auprès d'une association.

Nacéra BENRABAH

J'ai acheté un pied de sapin à 43€ qui sera réutilisable dans les prochaines années. Lorsqu'il m'a été dit qu'il y avait déjà un sapin à Aix, j'ai dit que nous ne donnerions pas le budget. L'assistante m'a quand même demandé les 150 € pour acheter les chocolats. Nous n'avons pas encore décidé si nous allions les lui donner. Nous avons découvert, en appelant les assistantes, que la DRH Opérationnelle faisait des arbres de Noël sur seulement certains sites, mais pas partout. Je pose la question à la Direction.

Proposition : suppression de la subvention sportive.

Il y a actuellement beaucoup de subventions pour des activités sportives individuelles. Nous subventionnons notamment des salles de sport. Il n'y a pas de règle claire là-dessus et cela pose un problème comptable.

Ceux qui avaient des subventions sportives bénéficiaient d'un avoir. Or cet avoir sert la plupart du temps à racheter des places de cinéma. Un expert-comptable m'a dit que cela ne convenait pas. Pour une activité donnée, nous devons pouvoir identifier la subvention du CE par salarié.

Au lieu de faire de l'individuel, nous proposons de faire du collectif. L'idée serait de subventionner uniquement les sites sportifs alentours des agences et des sites.

Nous louons un gymnase à Sèvres tous les jeudis midis. La DRH Opérationnelle a initié cette opération et nous l'avons récupéré, sans le budget, car faire des activités socioculturelles ne fait pas partie de leur mission.

Aujourd'hui, cette salle n'est pas utilisée. A l'origine, c'était prévu pour faire du sport en salle. Seulement, les personnes qui s'en sont occupées n'ont pas pris la peine de se déplacer et de demander au gardien s'il était possible de faire certaines activités et il se trouve que les seules activités possibles sont le basket et le hand-ball. Il n'est pas possible de faire de jeux de pieds. J'ai donc renvoyé la balle à la DRH Opérationnelle, en leur envoyant des photos des terrains. Il y a des terrains de badminton.

C'est un dossier en cours. En attendant, nous payons 75 € toutes les semaines pour un gymnase inutilisé. Je veux bien que nous fassions des partenariats, mais ça pose question.

Nous avons un tarif de 260 € sur l'année pour 460 € au prix public. Il n'y a pas de subvention sur cette salle, alors qu'il y en a pour d'autres. C'est assez illogique. Il y a des salles à 420 € l'abonnement dont le CE paie 10 %, c'est-à-dire 42 €. A l'inverse, le gymnase d'à côté n'est pas subventionné alors qu'il pourrait profiter à tous les salariés qui voudraient faire du sport à l'heure du déjeuner ou le soir.

Des propositions ont été faites sur des sites sur lesquels des salariés sont présents, elles sont à étudier.

Le CE doit privilégier le collectif sur l'individuel.

AUSY

Jean-Luc DURAND

Quelqu'un peut être envoyé en mission loin de chez lui. Cette proposition revient à lui bloquer la possibilité de faire un peu de sport le soir.

Jean-Christophe RANNOU

Je pense que cela fera extrêmement plaisir à ceux qui sont en région parisienne de savoir qu'ils peuvent se déplacer le jeudi pour faire du sport. C'est se fiche de la tête des consultants.

Nacéra BENRABAH

Je vois des demandes de subventions de sport tous les jours. 80 % des demandes sont faites pour les enfants et les conjoints. Les subventions sportives ne vont pas en priorité aux salariés mais aux enfants et aux conjoints. Je peux vous donner les listes et les justificatifs.

Jean-Christophe RANNOU

Plutôt que de raconter cela, fais-nous une proposition écrite des différents points à voter et à travailler. Aujourd'hui, nous avons des tableaux non conceptualisés et des points oraux. Je ne suis pas capable de présenter un avis devant les salariés aujourd'hui.

Nacéra BENRABAH

Nous ne demandons pas un avis.

Jean-Christophe RANNOU

Je représente mon syndicat et je là pour aider et conseiller Richard. KRANENWITTER en l'occurrence, je ne peux pas faire une synthèse.

Francis VALENTIN

Représentes-tu ton syndicat ou les salariés ? C'est la première fois que je te vois autour de la table, et tu ne t'es pas présenté ce matin. Peux-tu s'il te plait le faire maintenant ?

Jean-Christophe RANNOU

Je représente le syndicat ; je suis RS au CE. C'est mentionné dans l'ordre du jour.

Thierry LE CARPENTIER

Ce n'est pas la première fois qu'il est là.

Richard KRANENWITTER

Il était déjà là la dernière fois.

Nacéra BENRABAH

Pas en CE.

Francis VALENTIN

Nous ne savons à quel titre Jean-Christophe est là.

Jean-Christophe RANNOU

Je suis RS CE.

Nacéra BENRABAH

Que les choses soient claires, il ne s'agit pas d'un descriptif détaillé.

Jean-Christophe RANNOU

Ces décisions vont impacter tous les salariés et remettent en cause les principes de solidarité et d'action collective. Nous ne pouvons pas prendre de décision sans support écrit.

Je propose à la Secrétaire et les mettre au vote et nous verrons.

Nacéra BENRABAH

Je termine sur les points que je souhaite soumettre au vote.

Proposition : mettre en place une enveloppe de subvention billetterie par salarié selon des modalités ancienneté.

Actuellement, les activités profitent plus aux ayants droits qu'aux salariés, ce qui est quand même hallucinant.

Vous aurez tous les détails, mais je demande de voter sur le principe pour éviter les dérives. Nous n'avons pas été élus pour faire de la billetterie à longueur d'année comme dans l'ancienne mandature. Nous avons été élus sur des professions de foi, les salariés attendent des propositions et des budgets pour des activités locales autres que la billetterie.

La mise en place d'une enveloppe budgétaire de billetterie permet d'éviter les dérives, d'éviter que certains se retrouvent sans rien et d'autres à 1 500 €.

Proposition : Fermeture du CE du 24 décembre au 4 janvier

Ceci, afin de procéder à l'expertise comptable et à la mise en place des nouvelles règles, tarifications et communications.

Francis VALENTIN

Nous aurions dû parler de cela en novembre, mais un élu n'a pas voulu que la séance se tienne et il est de ton syndicat.

Richard KRANENWITTER

Il serait mieux d'en parler en sa présence, il n'est pas là. Tu peux lui parler directement.

Nacéra BENRABAH

Proposition : ouverture du CE entre 12 et 14h et le soir.

Cela pourrait se faire 2 jours dans la semaine. Nous allons en parler avec les salariés du CE. Nous avons également pensé à fermer le CE le matin. Ce genre de choses se pratique dans beaucoup de CE.

Nous travaillons en temps réel et il faudra éviter les flux de personnes et l'interruption du travail. Les permanences pourront être faites par les élus et les membres du bureau pour que les salariés puissent venir acheter leurs tickets entre 12 et 14h.

Proposition : Prendre un TPE.

Il y a eu un changement de banque. Pour l'instant, nos comptes sont toujours chez la Société Générale et nous avons choisi d'ouvrir les comptes au Crédit Mutuel à Sèvres. Nous avons également des cartes bleues. Les 4 membres du bureau ont la signature sur chaque compte. Chaque achat est validé par 2 membres du bureau. Cela sera détaillé, mais nous travaillons sur le sujet depuis 6 mois pour rattraper ce qui a été fait.

Danièle ROUBINET

Es-tu en train de dire que nous n'avons rien fait pendant 4 ans ?

Nacéra BENRABAH

Ce n'est pas ce que je dis, mais il n'y avait pas de règles.

Danièle ROUBINET

Peut-être, mais il n'y avait pas de problème. Cela a fonctionné correctement jusqu'à maintenant.

Nacéra BENRABAH

Nous ne sommes plus dans le même fonctionnement.

Francis VALENTIN

Vous avez fait un travail remarquable. Le changement de règles complique les choses. C'est la première fois que nous arrivons à parler de l'évolution du CE. Nous savions que nous allions avoir des retours de bâtons.

L'équipe en place a fait un travail remarquable, je tiens à le dire clairement. Tout est très rigoureux, notamment au niveau de la comptabilité. Votre travail n'est absolument pas remis en cause.

Danièle ROUBINET

Ce n'est pas ce que je suis en train d'entendre. Vous dites qu'il y a des malversations, que les choses sont mal faites. Des choses vont nous être imposées, devons-nous travailler 24 heures sur 24 ? Je ne veux plus entendre parler de votre comptabilité. Nous avons travaillé avec les élus en s'investissant autant que nous le faisons avec vous. Maintenant, c'est fini. Ne demandez plus rien.

Nacéra BENRABAH

Je parlais de l'ancien bureau du CE qui vous mettait en difficulté. Tu as été la première à me dire que le trésorier ne te donnait pas les notes de frais.

Danièle ROUBINET

Au moins, nous étions polyvalents et nous avions les mains libres. Maintenant, nous ne pouvons plus rien décider. Vous partez dans tous les sens, je ne sais pas ce que vous cherchez. Voulez-vous nous déguster ? Si vous ne voulez pas nous garder, virez-nous.

Nacéra BENRABAH

Aucune décision sur les activités n'a été prise en CE.

Danièle ROUBINET

Ce n'est pas à moi qu'il faut le dire.

Nacéra BENRABAH

Je ne m'attaque pas à toi mais à la mandature précédente. Je découvre tout cela en étudiant les comptes du CE. Aucune information ne nous a été transmise. Nous parlerons de Bercy avec Viagogo

Jean-Luc DURAND

Parlons-en tout de suite.

Nacéra BENRABAH

Nous en parlerons après. J'ai besoin de ces votes pour faire partir les courriers aux salariés. Nous pourrons ensuite parler de Bercy, il n'y a pas de problème.

Jean-Luc DURAND

N'importe qui peut s'inscrire sur Viagogo. Il n'y a pas besoins d'être dans un CE pour s'y inscrire.

Gilles AMBONE

Il y a deux sujets : celui de Viagogo et la perception de Danièle. C'est la perception de Danièle et de l'équipe qui me paraît prioritaire. Certains membres de l'équipe de l'ancienne mandature ont fait un travail remarquable, et ce dans des situations parfois compliquées. Je regrette l'absence de Marc.

Jean-Luc DURAND

Il ne peut pas être là, il a des problèmes de boulot.

Gilles AMBONE

Je suis passé quelques fois au CE de l'ancienne mandature. J'y ai vu Marc en train de travailler. Je n'ai jamais vu l'équipe se reposer. Le travail était transparent. Il y a eu de l'inquiétude au départ, cela n'a pas été simple. Je soutiens Nacéra sur le constat qu'elle fait : nous faisons avec les moyens du bord. La CFDT et la CGT le reconnaissent : le site est ancien et ne permet pas tout. L'équipe travaille avec les outils qu'elle a.

Le budget est d'environ 600 000€ avec une partie ASC et une partie Fonctionnement. Comme tu l'as dit, le CE fonctionne comme une entreprise un peu particulière. Elle a certains outils de fonctionnement, de formation à sa disposition. Nos outils ne sont pas idéaux, même si les personnes ont fait ce qu'elles pouvaient. Rien ne sert de jeter la pierre maintenant. L'équipe s'en sort magnifiquement avec peu d'outils et de moyens. Nous voulons augmenter le nombre de salariés qui bénéficient du CE. Si plus de salariés nous sollicitent sans que nous changions les structures, nous allons exploser. Pour une meilleure gestion, il faut de meilleurs outils, de meilleures formations, etc.

AUSY

Jean-Luc DURAND

Nous n'avons pas dit le contraire.

Gilles AMBONE

Je le dis : Danièle, Salomé ou Elisabeth font un excellent travail.

Francis VALENTIN

Je confirme ce que tu dis à 100 %.

Nacéra BENRABAH

Mes propos concernaient le bureau de l'ancienne mandature. Marc BONNAMY prenait les décisions, et le trésorier Patrice ALLAIS faisait ce qu'il voulait. Il était seul signataire des comptes. Il en résultait une grande opacité. Nous allons mener ce chantier d'urgence. L'équipe était livrée à elle-même. Il n'y avait pas d'organisation du bureau pour le travail des salariés.

Jean-Luc DURAND

Les salariés avaient une certaine autonomie, ce qui n'est pas négligeable.

Karine MUEL

Pour être autonome, il faut avoir toutes les informations et apparemment ce n'était pas le cas.

Nacéra BENRABAH

Les notes de frais n'ont pas été envoyées pendant des mois. Cela n'a pas facilité le travail des salariés.

Karine MUEL

L'expert a dit qu'il manquait beaucoup de notes de frais.

Jean-Luc DURAND

Où est le trésorier ?

Nacéra BENRABAH

Un an avant la fin de la mandature, j'ai demandé un changement de trésorier. La situation était catastrophique et vous vous en plaigniez. Vous n'avez rien fait.

Jean-Luc DURAND

Nous n'avons rien fait car nous avons confiance en Danièle, qui fait un travail remarquable de comptabilité. A mon avis, elle aurait fait une meilleure trésorière. Nous lui donnions une autonomie.

Francis VALENTIN

Nous le confirmons.

Jean-Luc DURAND

Le seul problème qu'elle avait était celui des notes de frais de Patrice. Par ailleurs, vous savez très bien que Marc avait repris le poste de Secrétaire.

Nacéra BENRABAH

Il n'en avait pas le titre.

Jean-Luc DURAND

Jean-Christophe a eu une opportunité en Aquitaine.

Nacéra BENRABAH

Il a abandonné son mandat de Secrétaire. Il était absent aux réunions pendant 4 ans, ce n'est pas très honnête.

Jean-Luc DURAND

Vous savez tous que Marc avait pris le relais, il était Secrétaire-adjoint.

Matthieu SYLVA

Cela n'était pas si clair que cela aux réunions de CE.

Nacéra BENRABAH

Proposition : Extension de D8 à d'autres agences, dont Nice

Proposition : Etude sur Nantes et d'autres sites éventuels dans l'année

Francis VALENTIN

Nous essayons d'étendre D8. C'est compliqué, certains ne répondent pas. Il y a de très fortes demandes à Valbonne, à Aix, etc. Nous avons travaillé sur le sujet pendant 2 mois. Nous aimerions continuer ce qui a été mis en place par le CE précédent.

Christel GAILLARD

Serait-ce D8 ou un prestataire de D8 ?

Francis VALENTIN

Ce seront les mêmes machines, la gestion sera faite par D8. C'est fait par un sous-traitant, mais avec les normes D8. Les lecteurs de cartes D8 poseront un autre problème. A priori, les machines seront plus modernes. Au siège et à Orléans, les machines sont relativement anciennes. Nous reprendrions la carte. Leur politique évolue, nous avons du mal à obtenir de nouvelles cartes. Nous en avons commandé 30 qui devraient arriver à Sèvres. Si vous en avez besoin pour Orléans, il faut le faire savoir. Les cartes permettent un mode de paiement plus moderne. Ces cartes ont un coût de fabrication plus élevé. Il faudra donc réfléchir à une politique de gestion des cartes avec un système éventuel de caution. Il y aurait une dotation initiale puis une facturation.

Ensuite, il faudra se poser la question de la modernisation du parc. Nous nous étions heurtés à ces problématiques il y a un certain temps. Il faut une négociation sur l'ensemble pour que la mise en place de cartes sur un site de 20 personnes soit acceptée.

Nacéra BENRABAH

Proposition : Le salarié devient le centre du dispositif de subventionnement du CE.

Les règles actuelles surprennent tous les experts comptables. Aucun autre CE ne subventionne les ayants droit au même niveau que les salariés.

Seul le salarié aurait droit au tarif subventionné. Les ayants droits bénéficieraient du prix d'achat CE mais sans les subventions. Cela vaudrait pour toutes les prestations, c'est un principe de base.

Thierry LE CARPENTIER

Selon les réunions et les sujets, vous êtes capables de faire un raisonnement inverse. Votre discours est radicalement opposé à celui d'hier sur la mutuelle.

Nacéra BENRABAH

Ne m'attaquez pas sur la mutuelle. Les salariés ne sont pas augmentés, leur pouvoir d'achat baisse. Le CE essaie de rétablir un peu d'équité. Aujourd'hui, les ayants droit ont beaucoup de privilèges sans participer.

Thierry LE CARPENTIER

Si c'est la Direction qui paie, il faut que tout le monde en bénéficie. Si vous payez, ce n'est que le salarié.

Nacéra BENRABAH

La Direction ne veut pas reconduire la mutuelle familiale. L'accord de branche en a dit autrement, mais la Direction voudrait cotiser sur la part patronale uniquement pour le salarié. La Direction ne voudrait cotiser ni sur les enfants ni sur les conjoints.

Thierry LE CARPENTIER

C'est faux.

Nacéra BENRABAH

L'accord de branche impose à minima une prise en compte des enfants. Hier, nous avons tenu la dernière réunion de négociation de la mutuelle. Nous militons pour la familiale car nous avons une familiale au départ.

Thierry LE CARPENTIER

Pour vous, si c'est l'entreprise qui paie, il faut que tous en bénéficient.

Nacéra BENRABAH

Nous parlions du cinéma pour évoquer l'augmentation des prix et montrer l'importance du poste sur l'enveloppe budgétaire totale.

Sébastien NYCKEES

Certains postes de subventions CE seront donc en réduction, comme les parcs, musées, détente, concerts/spectacles, etc. au profit d'un budget pour les chèques-vacances.

Nacéra BENRABAH

Cela peut profiter aux chèques-vacances et dégager des budgets dont nous déciderons de l'allocation. L'objectif de ces nouvelles règles est de faire autre chose que de la billetterie.

Richard KRANENWITTER

Il faudrait proposer des choses.

Nacéra BENRABAH

Nous ne pouvons pas faire en séance des réunions de travail. Il va être compliqué d'avancer si nous attendons les réunions de séances pour avancer.

Jean-Luc DURAND

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce que nous allons faire avec cet argent récupéré sur les enfants et les conjoints.

Nacéra BENRABAH

Des projets seront proposés par les salariés. Je vous invite à relire la profession de foi. Nous allons passer au vote.

Jean-Luc DURAND

Vous ne voulez pas faire de l'individuel mais vous demandez quand même aux salariés.

Francis VALENTIN

Nacéra a pris la peine d'organiser des réunions de travail et de prévenir tout le monde. Nous en parlons et nous débattons à ce moment-là. Il faut y venir.

Jean-Luc DURAND

J'essaie de comprendre. En général, lors de ces réunions, une ou deux personnes parlent et il est impossible de parler. Nous prenons de l'argent, j'aimerais savoir où il ira.

Nacéra BENRABAH

Pouvons-nous passer au vote ?

Sébastien NYCKEES

2 points me semblent problématiques. Aujourd'hui, nous avons 4 tickets réduits de cinéma pour le salarié, ainsi que 4 pour sa compagne et ses enfants. Tu as insisté sur le fait que 60 % des salariés étaient sans enfants, certains sont peut-être célibataires. Environ 2/3 des salariés n'ont pas d'enfants. L'impact des réductions pour les enfants est donc assez faible. Vous

proposez de passer la subvention à 6 tickets pour le salarié. Il ne doit pas y avoir beaucoup de personnes allant plus de 3 fois par mois au cinéma.

J'ai l'impression que cette réforme n'entraînera donc pas de modification du nombre de billets subventionnés.

Vous proposez aussi de faire passer le ticket à 4,50 €. J'ai fait des calculs. Une place chez Gaumont est à 11,60 €. Nous faisons actuellement payer 4 €, ce qui revient à 7,60 € de subvention. Réduire la subvention de 50 centimes par ticket représente 6,5 % de moins. Cela ne suffira pas à sécuriser l'enveloppe budgétaire si tout le monde prenait ses tickets.

A ces petites économies, il faut rajouter la proposition des 3 mois glissants. Au lieu de 6 tickets par mois, certaines personnes pourraient prendre 18 tickets en un mois.

Enfin, mettre en place une plateforme en ligne va entraîner une augmentation importante du nombre de billets vendus.

Le tout cumulé, le budget cinéma serait plutôt en augmentation. Personnellement, je ne vois pas l'intérêt de changer cela.

Ensuite, tu parlais des subventions inadaptées à des lieux spécifiques, comme les gymnases. Pour moi, ni l'une proposition ni l'autre n'est adaptée. Je pense que peu de personnes ont le temps d'aller faire du sport le midi. Les personnes de Sèvres pourraient y aller, mais pas les autres.

Quel que soit le choix que nous fassions, nous ne pouvons pas répondre à toutes les attentes. Certains aiment le sport en plein air alors que d'autres préfèrent le sport en salle. Pour moi, la seule solution est d'attribuer un budget au salarié qu'il puisse dépenser comme il veut.

Il me paraît plus logique d'attribuer un budget plus conséquent qui serait étalé sur toutes les activités. J'ai connaissance de certains CE qui remboursent un pourcentage de tickets de cinéma sur présentation du reçu. Cela a 3 avantages : cela permet une gestion efficace, et assure que l'employé n'a pas acheté un ticket pour le revendre. Enfin, cela permet d'assurer que le budget alloué par salarié ne sera pas dépassé dans l'année. Je pense que c'est le seul système possible pour une société aussi importante.

Les modifications proposées me semblent être du bricolage qui ne permet pas de sécuriser le budget du CE.

Nacéra BENRABAH

Tu as raison. Ce que tu proposes se fait dans beaucoup de CE, et notamment dans ceux qui ont des effectifs sur place. Cela pose des problèmes de gestion des courriers. Il ne faut pas oublier que nous avons 2 500 à 3 000 salariés qui ne sont pas sur place. Le temps de traitement des tickets devra être budgété sur les activités socioculturelles.

Dans un monde parfait, nous distribuerions une enveloppe de 106 € à chacun.

Un autre problème se pose pour le système de contrôle de la billetterie. Une personne peut venir après avoir commandé sur internet avec 6 personnes et demander 6 tickets. Les documents arrivent au CE un mois plus tard. Il faut penser à tous ces problèmes de gestion. Il y aura deux systèmes si nous déployons une plateforme en ligne, avec deux mises à jour, l'une différée et l'une directe.

Sébastien NYKEES

Passer à un nouveau système représente un travail conséquent. Je préfère ne pas faire de bricolage cette année et s'interroger l'an prochain tous ensemble pour passer à un système plus simple.

Nacéra BENRABAH

Cela fait un an que ça ne bouge pas. Changer les cadeaux de Noël, ça dérange. Cependant, les salariés se sont exprimés au travers d'élections réglementaires et transparentes. Regardez les professions de foi. L'équipe du CE a changé, tout comme la gestion et l'orientation du CE. Nous essayons de tenir nos promesses en douceur. Il est beaucoup plus simple de tout casser comme tu le proposes.

Il serait encore plus simple de donner des chèques-vacances à tous les salariés. Il n'y aurait pas de gestion. Il n'y aurait pas besoin de salariés au CE, et nous serions en règle par rapport à l'URSSAF.

Jean-Luc DURAND

Le choix de l'ancien CE était très simple. Au départ, nous avons un budget de 50 € par an et par personne. Nous aurions pu donner 50 € par an et par personne, ce qui n'aurait pas changé grand-chose pour le pouvoir d'achat du salarié. Dans certains CE, les salariés ont une enveloppe de 400 ou 500 € par personne ce qui permet de distribuer une enveloppe aux salariés qui peuvent prendre dessus jusqu'à épuisement. Maintenant, nous avons un budget de 100 € et nous pourrions le donner tel quel au salarié, ce serait l'équité pure.

Nacéra BENRABAH

Non. Si un salarié est embauché pour 3 jours, selon ton raisonnement, il profiterait du CE également. Nous avons 100 entrées et sorties mensuelles. Je n'ai pas une enveloppe pour 4 000 mais pour 3 000 salariés.

Jean-Luc DURAND

A ce moment-là, il faut diviser par 4 000 au lieu de 3 000, ou alors organiser des proratas en fonction du temps passé dans l'entreprise.

Francis VALENTIN

Cela entraîne une gestion supplémentaire. Il faut être réaliste quant à nos capacités.

Nacéra BENRABAH

En prenant 3 000 bénéficiaires, cela reviendrait à 30 € annuels par salarié et ayant droit. Avec 30 €, que pouvons-nous faire ? Si nous prenons seulement les salariés, cela revient à 50€ par salarié.

La DRH Opérationnelle dispose, pour les responsables de sites, d'un budget de 300 000€. J'ai calculé cela sans prendre en compte la prime du responsable de site, qui est de 2 000 € à peu près.

La DRH Opérationnelle organise des arbres de Noël, des activités sportives, des galettes, AUSY Tour, etc. Au final, quel est le budget de la DRH Opérationnelle pour ces activités ? Je rappelle que l'organisation par la DRH Opérationnelle de ces activités est complètement illégale. J'espère pour vous qu'il n'y ait pas d'accident dans le cadre de ces activités. Ils font du bowling, du karting, de l'accrobranche, du paint-ball, etc. Une communication est faite par la DRH Opérationnelle que je vous joindrai. Elle donne 2 colonnes sur ce qui est dit et ce qui est vrai. Le responsable de site est dit responsable en cas d'accident lors d'une animation. D'après nous, l'assurance civile couvre les consultants en cas de problème.

Aucun responsable de site n'est en prison à ce jour. Quels consultants l'assurance civile couvre-t-elle ? Est-ce celui qui organise l'activité ou celui qui y participe ?

Les élus du CE sont formés juridiquement sur leur responsabilité dans l'organisation d'une activité. Nous avons une assurance spécifique du CE pour les activités socioculturelles. Ce n'est pas anodin, nous sommes aussi salariés et consultants. Si la responsabilité civile de l'entreprise suffisait, nous n'aurions pas besoin de prendre des assurances pour le CE.

Ensuite, il nous est dit que l'argent versé aux responsables de sites devrait être versé au CE. La DRH Opérationnelle répond qu'AUSY a mis en place le rôle de responsable de site en 2008 et engage des frais supplémentaires pour cette activité. Le CE a un budget défini qui correspond à x % de la masse salariale. Cela est faux, de quel budget parlons-nous ? Un budget est défini et pas l'autre. Le budget culturel peut être nul, il n'y a pas de minima. Par contre, le budget de fonctionnement doit être de 0,2 % de la masse salariale, d'après la loi.

Les responsables de sites ne sont pas suivis, car il n'y a pas d'équipe de ressources humaines. Il y a une photo, avec une légende disant « à votre service ».

M. le président, j'aimerais donc savoir quel est le rôle de la DRH Opérationnelle. Cela fait l'objet d'un point à l'ordre du jour du CE du 15. Nous avons un budget de 314 000 € pour 4 000 salariés et les ayants droit, sans compter les salaires. En prenant les frais fixes, il nous reste un budget de 150 000 €. Cela fait 10 € par an et par consultant, alors que les responsables de site ont 10 € par mois et par consultant.

De qui se moque-t-on ? Qu'en est-il des prérogatives de la DRH Opérationnelle ?

Jean-Marie MAGNET

Par rapport à ce sujet, vous pouvez poser une question clairement par écrit. Je vous répondrai dans le mois qui suit.

Nacéra BENRABAH

J'attends donc une réponse sur le budget de la DRH Opérationnelle et sur le budget du CE.

Jean-Marie MAGNET

Posez clairement la question.

Christel GAILLARD

J'ai une question concernant les chèques-vacances. Comment le CE a-t-il prévu la participation des salariés ?

Nacéra BENRABAH

Il n'y a pas de participation, c'est un don.

Francis VALENTIN

Le don est l'une des possibilités pour les chèques-vacances.

Christel GAILLARD

D'après une recherche en ligne, si une personne gagne moins de 3 100 € par mois, elle doit participer a minima à 20 % du chèque. Si elle gagne plus, elle doit participer à 50 %. Il faudrait préciser la façon dont les chèques-vacances seront donnés.

Francis VALENTIN

Ce n'est pas le cas si c'est un don, mais cela sera précisé.

Nacéra BENRABAH

Il y a 3 modes de financement des chèques-vacances, dont le don.

Christel GAILLARD

Il est important de le savoir avant de se prononcer. Il faudrait alors réclamer les avis d'imposition.

Nacéra BENRABAH

Non, nous sommes dans le cadre du don et il n'y a aucune réglementation, seulement le critère social de distribution et nous avons retenu celui de la catégorie de personnel (cadres, TAM et employés).

Je propose donc de passer au vote des différentes propositions. Le vote est à main levée, sauf si quelqu'un s'y oppose.

Tickets cinéma :

Faire passer le prix du ticket cinéma à 4,5 €, supprimer le droit à 4 tickets par mois aux ayants droit et passer à 6 tickets subventionnés par mois pour les salariés.

Etendre la période de validité des tickets à 3 mois glissants.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

7 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Christel GAILLARD, Bruno CHOLLET, Pierre LOELLIOT, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

3 voix Contre (Jean-Luc DURAND, Richard KRANENWITTER, David FIRON),

2 Abstentions (Gille AMBONE, Philippe CATHELIN).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Chèques-vacances :

Supprimer les chèques-cadeaux des enfants pour Noël et mise en place d'un chèque-vacances pour tous les salariés avant un an d'ancienneté au 1er janvier 2016

Nacéra BENRABAH

Les budgets ne tiennent pas s'il faut 100 000€ pour les chèques-vacances, 100 000€ pour les chèques-cadeaux et 100 000€ de salaire.

Danièle ROUBINET

Vire-nous, qu'est-ce que tu attends.

Juridiquement, le salaire ne doit plus être mis sur le budget Fonctionnement comme cela était le cas.

Philippe CATHELIN

La tonalité et la forme de la communication a son importance.

Christel GAILLARD

Surtout pour des représentants du personnel qui défendent des salariés.

Philippe CATHELIN

Il serait bien Nacéra de reformuler de façon synthétique la question lors d'une demande de vote. Une synthèse serait appréciée car depuis ce matin beaucoup d'éléments ont été prononcés.

Thierry LE CARPENTIER

L'attribution de chèques-vacances s'effectuerait en 2016, sachant que la suppression des chèques-cadeaux portait sur 2015.

Nacéra BENRABAH

Non, la commande de chèques-vacances s'effectuera sur le budget 2015.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

**10 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Philippe CATHELIN, Bruno CHOLLET,
David FIRON, Pierre LOEILLOT, Richard KRANENWITTER, Matthieu SYLVA,
Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),**

1 voix Contre (Christel GAILLARD),

1 Abstention (Jean-Luc DURAND).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

(Après le départ de Pierre LOEILLOT, le vote est repris par Karine MUEL).

Budget Noël :

Allocation d'un budget de décoration de 150€ à toutes les agences.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

**11 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Philippe CATHELIN, Bruno CHOLLET,
Jean-Luc DURAND, Christel GAILLARD, Karine MUEL, Richard KRANENWITTER,
Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),**

0 voix Contre,

1 Abstention (David FIRON).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Subvention sportive :

Suppression de la subvention sportive de 30€.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

6 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Bruno CHOLLET, Philippe CATHELIN, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

4 voix Contre (Christel GAILLARD, Jean-Luc DURAND, Richard KRANENWITTER, David FIRON),

2 Abstentions (Gilles AMBONE, Karine MUEL).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Subvention billetterie :

Mise en place une enveloppe de subvention billetterie par salarié selon des modalités d'ancienneté.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

9 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Bruno CHOLLET, Philippe CATHELIN, David FIRON, Christel GAILLARD, Karine MUEL, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

1 voix Contre (Jean-Luc DURAND),

2 Abstentions (Gilles AMBONE, Richard KRANENWITTER).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Fermeture du CE du 24 décembre au 4 janvier 2016 :

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

12 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Bruno CHOLLET, Philippe CATHELIN, Jean-Luc DURAND, David FIRON, Christel GAILLARD, Richard KRANENWITTER, Karine MUEL, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

0 voix Contre,

0 Abstention.

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Changement des plages horaires d'ouverture du CE :

Ouverture du CE entre 12 et 14h et le soir éventuellement, sur la base de 2 jours par semaine.

Les horaires sont à définir. La permanence pourrait être tenue par les membres du bureau.

Richard KRANENWITTER

J'aimerais savoir comment cela se passe pour les personnes qui travaillent entre 12 et 14 heures.

Nacéra BENRABAH

Nous allons demander aux salariés et on s'organisera.

Richard KRANENWITTER

Il faut d'abord demander aux salariés.

Francis VALENTIN

Non, nous votons le principe d'ouverture dans un premier temps et ensuite nous étudierons la situation.

Nacéra BENRABAH

Le CE décide et ensuite on met en œuvre.

Karine MUEL

Cela n'empêchera pas les salariés de déjeuner.

Danièle ROUBINET

Comment allons-nous faire ?

Nacéra BENRABAH

Il y aura une permanence. Je la fais de temps en temps lorsque des salariés sont venus spécialement chercher des tickets et qu'ils attendent dans le couloir.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

6 voix Pour (Nacéra BENRABAH, David FIRON, Karine MUEL,

Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

4 voix Contre (Bruno CHOLLET, Jean-Luc DURAND, Christel GAILLARD, Richard KRANENWITTER),

2 Abstentions (Gilles AMBONE, Philippe CATHELIN).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

TPE :

S'équiper d'un terminal pour paiement par carte.

Christel GAILLARD

Quel est le pourcentage pris par la banque ?

Nacéra BENRABAH

Je ne me souviens plus.

Christel GAILLARD

Je crois que c'est 0.15cts par carte.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

10 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Bruno CHOLLET, Philippe CATHELIN,

David FIRON, Richard KRANENWITTER, Karine MUEL, Matthieu SYLVA,

Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

1 voix Contre (Christel GAILLARD),

1 Abstention (Jean-Luc DURAND).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Bénéficiaires des tarifs subventionnés :

Le salarié uniquement bénéficie du tarif subventionné et les ayants droit bénéficient du prix d'achat CE négocié et non subventionné.

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

6 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Philippe CATHELIN, Karine MUEL, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

5 voix Contre (Bruno CHOLLET, Jean-Luc DURAND, David FIRON, Christel GAILLARD, Richard KRANENWITTER,

1 Abstention (Gilles AMBONE).

(Vote à main levée).

Avis favorable.

D8 :

Extension de D8 à d'autres agences, dont Nice

Etude sur Nantes et d'autres sites éventuels dans l'année

La proposition est mise au vote et obtient,

(sur la base de 12 votants sur 12)

12 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Bruno CHOLLET, Philippe CATHELIN, Jean-Luc DURAND, David FIRON, Christel GAILLARD, Richard KRANENWITTER, Karine MUEL, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

0 voix Contre,

0 Abstention.

(Vote à main levée).

Avis favorable.

Nacéra BENRABA H

Par ailleurs, le CE doit se préoccuper du contrat mutuelle de la salariée Salomé.

Dans un souci de simplification, je demande officiellement à la Direction son rattachement aux effectifs AUSY. A priori, et sous conditions de maintien du salaire et autres, y serait favorable.

(Départ de Françoise CANTALOU, Richard KRANENWITTER, Nadia NEKHLAOUI, Jean-Christophe RANNOU, Matthieu SYLVA,).

Nacéra BENRABAH

Il y a la question de Bercy à traiter.

Thierry LE CARPENTIER

Avant l'éventuelle suspension de séance, il faut traiter le 1 % Logement pour des raisons réglementaires.

Nacéra BENRABA H

D'accord, nous suspendons donc les projets CE pour le moment.

Gilles avais-tu des projets à faire passer en vote ?

Gilles AMBONE

Non. Le plus important est le 1 % Logement.

(Départ de Jean-Marie MAGNET).

3. Point sur l'affectation de la contribution à l'effort de construction versée par l'entreprise (1 % Logement)

Nacéra BENRABA H

La commission Logement s'est réunie il y a 15 jours environ. Nous avons eu les rapports des collecteurs ASTRIA et ALLIANCE mais nous n'avons pas eu le temps d'en faire une synthèse.

Avant le changement de réglementation, la commission Logement proposait au CE des collecteurs pour le 1 % Logement, et ce, dans le cadre d'un budget équivalent à 0.45 % de la masse salariale, soit 400 000€ environ chez AUSY. Ce budget était affecté sur l'achat et la location de logements. La commission Logement proposait au CE de répartir ce budget entre les organismes sélectionnés et les actions logement (achat ou location).

Dans les 2 dernières mandatures, les organismes collecteurs sélectionnés étaient ASTRIA et ALLIANCE et le budget était réparti à parité entre les 2, avec 50 % pour l'achat et 50 % pour la location.

En juin dernier, la commission Logement a décidé que le salarié devait avoir un an d'ancienneté pour être éligible au dispositif et que le dossier soit transmis aux 2 organismes qui analyseront les dossiers selon des critères sociaux réglementaires. La commission Logement n'est pas habilitée à demander les feuilles d'imposition des salariés. L'organisme touche la quote-part correspondant au logement trouvé au moment de l'attribution du logement au salarié.

Pour plus de détails, les élus sont invités à contacter la commission Logement.

Nous avons énormément de demandes (10 mails par jour environ) et Karine effectue un gros travail pour réponses aux questions des salariés.

Jean-Luc DURAND

Le 1 % Logement concerne-t-il également les travaux ?

Karine MUEL

Si, mais il y a une contrainte de norme énergétique (pas en dessous de D à priori).

Nacéra BENRABA H

Effectivement, il y a des prêts pour les travaux.

A ce jour, la réglementation a changé à l'initiative du ministère dans le but d'une plus grande simplification et transparence. Dans cette logique, le législateur a décidé de regrouper l'ensemble des organismes en un seul, comme s'il y avait une fusion virtuelle de tous, regroupés sous l'appellation Action Logement.

La mise en place du nouveau système s'effectuera l'an prochain et nous n'aurons plus qu'un seul interlocuteur. Ainsi, nous n'aurons plus à nous interroger sur les territoires couverts par les différents organismes en fonction de l'implantation des sites AUSY.

Philippe CATHELIN

A partir de quand cela sera-t-il mis en place ?

Nacéra BENRABA H

Au 1^{er} janvier 2016. L'outil n'est pas encore défini. Notre interlocuteur ASTRIA a mentionné qu'il mettrait AUSY en avant s'il y avait des développements informatiques à effectuer.

Christel GAILLARD

S'il y a des développements informatiques à développer pour une mise en place au 1^{er} janvier, cela est un peu court. Au 1^{er} janvier, quel outil va-t-on utiliser ? S'agira-t-il toujours d'e-logis d'ASTRIA ou un autre outil ?

Nacéra BENRABA H

Nous ne le savons pas. Les collecteurs ont une réunion le 16 décembre à ce sujet.

Christel GAILLARD

Les demandes de logements actuellement répertoriées chez ALLIANCE et ASTRIA seront-elles reversées dans le nouveau système ?

Nacéra BENRABA H

Normalement oui, mais nous attendons les retours de cette réunion.

Par rapport à la situation précédente, nous n'avons plus qu'un seul interlocuteur qui sera désigné. M. ROUSSEL, notre interlocuteur actuel aimerait bien qu'on le choisisse mais cela fait partie des décisions que nous allons devoir prendre.

Exceptionnellement cette année, la subvention ne pourra pas modifiée et devra être reconduite dans les mêmes conditions que l'an dernier, à savoir 50 % pour ASTRIA et 50 % pour ALLIANCE. De ce fait, il n'y aura donc pas de vote officiel du CE sur le sujet.

(Départ de Danièle ROUBINET).

Karine MUEL

D'après ce qu'avait dit M. ROUSSEL, l'employeur a dû recevoir un courrier comme quoi il maintenait la répartition de l'année précédente. Le CE n'a pas de choix à faire sur le sujet. Normalement, l'employeur doit verser les fonds à cette époque.

Nacéra BENRABA H

Cela nous est imposé par la loi. Avez-vous eu l'information M. LE CARPENTIER ?

Thierry LE CARPENTIER

Non, mais je ne suis pas allé la chercher. Le courrier est peut-être bloqué quelque part.

Nacéra BENRABA H

Le CE n'est pas destinataire de ce courrier mais uniquement l'employeur.

Etant donné la masse de travail à réaliser par ailleurs au CE, nous n'avons pas, comme les années précédentes, analysé les chiffres étant donné que nous sommes contraints de continuer dans les mêmes conditions avec les mêmes collecteurs. Les dossiers vont suivre leur cours.

Christel GAILLARD

Peut-être que Sandrine RIBEL a récupéré le courrier.

Point d'actualité du CE (projets en cours, rendez-vous, activités du bureau, etc.) et votes du CE sur actions proposées (suite)

Nacéra BENRABA H

Lors de la dernière réunion nous avons voté le principe d'attribuer la subvention uniquement aux salariés. Nous avons également décidé de passer de 4 à 6 tickets par salarié par mois.

Sur les 315 000€ de budget 2016 il y a des frais fixes : Solutia (38 500€), Prof Express (5 000€), Meyclub (5 000€), conventions de partenariats (6 000€).

Par ailleurs, et en minimisant au maximum les salaires sur le budget des ASC, nous avons retenu 20 500€ pour la partie salariale, soit en retirant les frais fixes un solde de 240 000€ pour les ASC auxquels il y a lieu de retirer également 84 000€ pour les subventions cinéma, soit 150 000€ au total pour les ASC.

Le cinéma était subventionné à hauteur de 100 000€ en comptant les ayants droit.

Etant donné que l'on a supprimé les ayants droit et que l'on est passé de 4 à 6 tickets, nous sommes partis sur une hypothèse constatée de consommation de 1 000 salariés sur 3 000 (1 135 salariés sur les enseignes UGC et Pathé).

Si l'on reste à 6 tickets par mois sur 12 mois, sachant qu'en moyenne la subvention par ticket cinéma est de 3,50€, le budget serait de 252€ par an de subvention par salarié uniquement sur le cinéma, ce qui n'est pas possible.

Nous proposons donc de plafonner le nombre de tickets subventionnés à 24 sur la base de 1 000 utilisateurs sur l'année (6 tickets maximum par mois, plafonnés à 24 sur l'année).

Fin décembre nous avons fait un Flash info pour expliquer la situation aux salariés et leur annoncer le démarrage de l'e-ticket qui commence à avoir du succès (commandes 24h/24 et 7j/7).

Le problème de l'e-ticket réside dans le décalage entre les commandes passées sur la plateforme UGC et la restitution des personnes qui prennent des tickets qui aura lieu le mois suivant. Le process devra donc être clairement décrit :

6 tickets par mois (e-ticket ou achat papier) et en cas de dépassement, des régularisations seront à faire.

Le budget de 150 000€ pour 3 000 salariés correspond à un montant de 50€/salarié et par an, à 75€ sur la base de 2 000 salariés, et à 37.50€ sur la base de 4 000 salariés.

Si on reconduit l'opération initiée avec les chèques vacances à hauteur de 25€ en fin d'année, il ne restera que 25€ par salariés sur la base de 3 000 salariés, et 50€ sur la base de 2 000 salariés.

Il est donc nécessaire de trancher sur la condition d'ancienneté pour pouvoir bénéficier de cette enveloppe.

Il est proposé par ailleurs que cette enveloppe allouée soit au libre choix du salarié qui pourrait acheter de la billetterie ou l'utiliser dans des projets.

S'il l'utilise dans la billetterie, il est proposé de scinder l'enveloppe sur le semestre (25€ sur le S1 et 25€ sur le S2) pour éviter de ne plus avoir de budget en milieu d'année.

Cela dit, l'objectif du CE n'étant pas de proposer de la billetterie, il va être proposé aux salariés de monter des projets, localement, lesquels seront proposés à la commission Loisirs du CE pour voir s'ils sont éligibles. Chaque salarié pourra ainsi choisir de participer au projet en allouant toute ou partie de son enveloppe de subvention. Sur des projets de ce type l'enveloppe pourra être dégagée, non pas sur le semestre mais sur l'année.

Il pourra s'agir par exemple de partir en vacances au ski, avec location d'appartement, remontées mécaniques, etc.

Le CE aidera à obtenir des tarifs CE.

Hormis cette enveloppe des subventions nous continuerons à commander de la billetterie sur réservation pour éviter les invendus.

Bruno CHOLLET

Le budget de 50€ intègre-t-il les 24 tickets de cinéma ?

Nacéra BENRABA H

Non.

Bruno CHOLLET

Quel serait le tarif du ticket cinéma ?

Nacéra BENRABA H

4,50€.

Jean-Luc DURAND

Et que se passe-t-il si les salariés ne prennent pas les tickets cinéma ?

Francis VALENTIN

Au-delà du point mensuel qui sera effectué, nous proposons de faire un point budgétaire à mi-parcours pour voir s'il est nécessaire de procéder à des réajustements, soit augmenter la dotation tickets de cinéma s'il y a une demande forte.

Jean-Luc DURAND

Vous vous ennuyez vraiment pour 50€/an.

Francis VALENTIN

Nos moyens sont limités et nous faisons ce que nous pouvons.

Jean-Luc DURAND

Même si l'on passe à 70€ par an, cela ne changera pas grand-chose pour un salarié au SMIC.

Karine MUEL

Si tous les salariés en avaient profité, le budget aurait explosé.

Jean-Luc DURAND

Nous n'avons mis aucune contrainte et le budget n'a pas explosé.

Nacéra BENRABA H

Le budget n'a pas explosé car les salaires des salariés du CE qui travaillaient exclusivement sur les ASC étaient comptabilisés sur le budget Fonctionnement. Cela n'est plus possible aujourd'hui.

Jean-Luc DURAND

Nous avons joué avec le feu car nous savons que l'URSSAF ne redresse pas immédiatement mais effectue d'abord un avertissement.

Matthieu SYLVA

Nous sommes obligés de changer.

Jean-Luc DURAND

Il serait préférable de ne rien donner à ceux qui gagnent plus de 3 000€/mois, ou d'attribuer une somme en fonction du salaire.

Nacéra BENRABA H

Le plus simple serait de donner des chèques vacances de 50€ et il n'y aura plus de salaires à payer. Des partenariats seraient mis en place et il n'y aura plus de travail à réaliser. De cette façon le CE pourrait se consacrer aux aspects économiques.

Nous essayons de faire en sorte que tout chaque salarié en bénéficie et de façon équitable mais avec 50€ c'est difficile. Nous n'avons pas le budget de la DRH qui s'élève entre 200 et 500€/salarié.

Karine MUEL

Solutia a été mis en place mi-2014 et les années précédentes, les 40 000€ affectés à cette prestation étaient aussi disponibles pour d'autres activités.

Je ne critique pas pour autant Solutia car cela dépanne, même s'ils n'offrent pas un très bon service au niveau des renseignements qu'ils apportent.

Francis VALENTIN

Dans la mandature précédente les cadeaux des enfants s'élevaient à 40 000€ environ et maintenant nous proposons une enveloppe de 65 000€ pour les chèques vacances pour couvrir tous les salariés de la société.

Jean-Luc DURAND

Notre raisonnement portait sur le fait que les salariés qui sortaient étaient plutôt ceux qui n'avaient pas d'enfants.

Francis VALENTIN

Cela se tenait mais un grand nombre de consultants n'avaient rien. Nous aurions bien aimé conserver les chèques cadeaux pour les enfants mais nous n'avons pas le budget nécessaire.

Nacéra BENRABA H

Après cet état des lieux sur le budget des ASC, que fait-on ?
Sur 4 000 salariés cela fait une subvention de 37.50€.

Jean-Luc DURAND

Ce qui me gêne est de ne pas prendre en compte les nouveaux entrants car il aura la double peine.

Francis VALENTIN

Ce que tu dis n'est pas faux mais il faut faire des choix. Soit on attribue la subvention à tous les salariés, mais sachant qu'il y en a en moyenne 80 sorties par mois, et un peu plus d'entrées, cela risque d'être compliqué.

Soit on considère que le salarié qui arrive bénéficie du tarif CE pendant 1 an et qu'au terme de cette période il peut bénéficier de la subvention.

Il faut aussi prendre en compte que le temps de sa présence fera gonfler la masse salariale, et par voie de conséquence, le budget.

Christel GAILLARD

Il va permettre de récupérer du budget sans en bénéficier.

Francis VALENTIN

A la limite.

Jean-Christophe RANNOU

Ne pourrait-on pas envisager que les salariés puissent bénéficier du CE non pas après un an de présence mais après 4 mois, à l'issue de la première partie de leur période d'essai.

Francis VALENTIN

C'est ouvert.

Nacéra BENRABA H

Si l'on part sur cette hypothèse nous serons sur une base de 3 000 salariés.

Jean-Christophe RANNOU

J'avais compris que la base des 3 000 correspondait aux salariés qui pourraient accéder au CE dès le 1^{er} jour.

Nacéra BENRABA H

Non, le 1^{er} jour c'est 4 000 salariés.

3 000 salariés correspond à la moyenne entre les entrées et les sorties et cela prend en compte une durée minimum de présence.

Francis VALENTIN

Nous pouvons donc être 4 mois, 7 mois ou une année complète.

Sur les chèques vacances, nous avons voté que les chèques vacances seraient attribués aux personnes ayant un an de présence.

Souhaitez-vous vous prononcer sur cette question afin de pouvoir avancer ?

Nacéra BENRABA H

Si la Direction veut nous donner 150 000€ de plus, nous serions sur une base de 300 000€ à distribuer, ce qui serait plus confortable.

Je rappelle que les responsables de site ont 10€/salarié et par mois, et comparativement, le CE est ridicule. Nous sommes en concurrence avec eux et les salariés s'imaginent que le CE a un budget conséquent.

Francis VALENTIN

Le budget d'un responsable de site est de 120€ par salarié/an.

Est-il normal que le CE dispose de 100€ par salarié alors que le responsable en a 120 ?

Je vous invite à avoir cette réflexion.

Le budget sera revu en cours d'année pour une éventuelle révision.

Jean-Christophe RANNOU

Je n'ai jamais entendu parler de la notion de projets qui a été évoquée.

Francis VALENTIN

Les salariés pourront se regrouper pour réaliser une activité de leur choix en mettant en commun leur subvention de billetterie libre, sous réserve de l'avis de la commission et que cela corresponde aux normes de l'URSSAF.

Parallèlement, le CE mettra ses équipes pour négocier les meilleurs prix.

Jean-Christophe RANNOU

Pourrais-je de cette façon me regrouper avec 5 copains pour retaper mon cabanon autour d'un lac ?

Nacéra BENRABA H

Non, mais tu pourras organiser une partie de pêche.

Jean-Luc DURAND

S'il un an d'ancienneté est requis, lors du recrutement il ne pourra pas être dit aux salariés qu'ils ont accès au CE.

Karine MUEL

Ils ne pourront pas effectivement vendre n'importe quoi.

Nacéra BENRABA H

Ca va effectivement les embêter car lors du recrutement le CE est largement valorisé.

Jean-Luc DURAND

Les chèques-vacances pourront-ils être utilisés pour acheter de la billetterie ?

Nacéra BENRABA H

Nous avons des partenariats avec certains parcs et autres et les chèques vacances peuvent servir à payer les entrées. Les chèques vacances peuvent aussi servir à payer les locations de ski par exemple.

Jean-Luc DURAND

A condition que la personne parte au ski.

Francis VALENTIN

Si l'opération chèques vacances pose problème, elle ne sera pas renouvelée.

Nacéra BENRABA H

Si ce n'est pas les chèques vacances, ce sera des chèques cadeaux. Les chèques vacances sont demandés par les salariés.

(Pause de 17h02 à 17h20).

Mise au vote des différentes propositions :

Principe de bénéficiaire des subventions du CE sous condition d'ancienneté : 4 mois, 7 mois, 1 an (subvention au prorata du temps passé)

*Les propositions d'ancienneté sont mises au vote
(sur la base de 12 votants sur 12) :*

1 an d'ancienneté :

0 voix Pour,

7 mois d'ancienneté :

4 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Bruno CHOLLET, Karine MUEL, Thibault ROCH),

4 mois d'ancienneté :

7 voix Pour (Gilles AMBONE, Françoise CANTALOU, Christel GAILLARD, Gilles GUY, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN).

1 Abstention (Jean-Luc DURAND).

(Vote à main levée).

La proposition sur 4 mois d'ancienneté est retenue.

Montant de la subvention octroyée par salarié

*La proposition est mise au vote
(sur la base de 12 votants sur 12) :*

Enveloppe globale pour 4 mois d'ancienneté :

0 voix Pour,

Enveloppe au prorata mensuel :

10 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Françoise CANTALOU, Bruno CHOLLET, Christel GAILLARD, Karine MUEL, Thibault ROCH, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN)

2 Abstentions (Jean-Luc DURAND, Gilles GUY).

(Vote à main levée).

La subvention au prorata mensuel de présence est retenue.

Maintien du principe des chèques vacances/chèques cadeaux de fin d'année intégré dans l'enveloppe des 50€ sur le budget 2016 (25€ par an maximum)

*La proposition est mise au vote
(sur la base de 12 votants sur 12) :*

10 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Françoise CANTALOU, Bruno CHOLLET, Christel GAILLARD, Gilles GUY, Karine MUEL, Thibault ROCH, Matthieu SYLVA, Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),

0 voix Contre,

2 Abstentions (Gilles AMBONE, Jean-Luc DURAND).

(Vote à main levée).

La proposition est retenue.

*La proposition est mise au vote
(sur la base de 12 votants sur 12) :*

**10 voix Pour (Nacéra BENRABAH, Françoise CANTALOU, Bruno CHOLLET,
Christel GAILLARD, Gilles GUY, Karine MUEL, Thibault ROCH, Matthieu SYLVA,
Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),**

0 voix Contre,

2 Abstentions (Gilles AMBONE, Jean-Luc DURAND).

(Vote à main levée).

La proposition est retenue.

Nacéra BENRABA H

Le CE est fermé jusqu'au 11 janvier pour revue complète du site sur les menus et intégration des nouvelles tarifications et modalités.

Des efforts vont être menés pour obtenir des partenariats avec des tarifs groupe sur différentes activités.

L'ouverture du CE entre 12h00 et 14h00 a été actée lors de la dernière réunion. A ce jour, il n'y a qu'un seul salarié volontaire. La possibilité d'ouvrir une 2^{de} journée avec les élus va être examinée.

La commande de chèques vacances va partir pour une livraison sous 7 à 9 jours.

Francis VALENTIN

Concernant les machines à café sur Valbonne et Aix, Arnaud PINTE va prendre contact avec les 2 sociétés sous-traitantes de D8 pour installation des machines.

Nacéra BENRABA H

La machine à café D8 de l'accueil sera restituée au CE. Les Services Généraux prendront donc leurs dispositions pour installer une autre machine.

Bruno CHOLLET

Qu'en est-il en province sur les sites où il y a 2 locaux/immeubles séparés ? Ce sera le cas notamment sur Orléans.

Francis VALENTIN

Nous allons demander à D8. Merci de me faire parvenir le nombre de personnes concernées.

Nacéra BENRABA H

Une analyse doit également être réalisée pour installer des machines adaptées au site sur Nantes. Sur Lyon, il s'agit de mini-machines superposées.

Jean-Luc DURAND

A qui sera destinée la machine à café qui sera installée au CE ?

Nacéra BENRABA H

Elle sera destinée aux élus et sera budgétée sur le Fonctionnement. Les clients et les fournisseurs pourront en bénéficier. Comme cela était le cas précédemment.

Francis VALENTIN

Si la Direction Générale souhaite que le CE négocie une machine à café pour l'accueil avec D8, cela peut s'envisager.

Jean-Luc DURAND

Pourquoi ne pas laisser l'ancienne à l'accueil et prendre la neuve pour le CE ?

Thierry LE CARPENTIER

Je pensais que la machine de l'accueil était destinée aux salariés.

Nacéra BENRABAH

Cette machine était au CE et elle n'est pas destinée aux salariés mais aux invités. Sur Issy-les-Moulineaux les hôtesse interdisaient aux salariés de l'utiliser. Seules les personnes en déplacement et les candidats en avaient l'autorisation.

Gilles AMBONE

Tout peut s'étudier.

Nacéra BENRABA H

Nous rétablissons la situation comme elle l'était au départ.

Gilles AMBONE

Je rappelle que l'espace Web est disponible pour les DP, CHSCT et Organisations Syndicales afin que les élus puissent avoir une visibilité au niveau local. N'hésitez donc pas à demander pour asseoir votre présence.

Les DP de Nantes ont déjà eu la démarche et une réflexion est engagée sur Paris.

Les offres continuent à se développer et sont au nombre de 70 actuellement. La version Web est en cours de mise en place et sera prête courant janvier.

Nacéra BENRABA H

Pour des raisons de temps et d'organisation nous n'avons pas pu mettre en place la décoration de Noël sur Sèvres et Troyon. Sur Toulouse, le budget alloué et financé par le CE a aussi servi à acheter des bonbons disposés dans un grand saladier entreposé à l'accueil, et cela a énormément plu.

Françoise CANTALOU

Toutes les personnes qui passent par l'accueil apprécient (salariés, assistantes, managers, etc.).

Jean-Luc DURAND

Sur Paris, c'est Martine IHHADADENE qui paie.

4. Procès-verbal : Approbation des procès-verbaux des réunions précédentes

PV 23 juin et 1^{er} juillet 2015

Le PV est mis au vote

(sur la base de 12 votants sur 12) :

**10 voix Pour (Gilles AMBONE, Nacéra BENRABAH, Françoise CANTALOU, Bruno CHOLLET,
Jean-Luc DURAND, Gilles GUY, Karine MUEL, Thibault ROCH,
Francis VALENTIN, Anne-Laurence VALMORIN),**

0 voix Contre,

2 Abstentions (Christel GAILLARD, Matthieu SYLVA).

(Vote à main levée).

Le PV est approuvé.

La séance est levée à 18h19.

Nacéra BENRABAH

Secrétaire du CE AUSY.